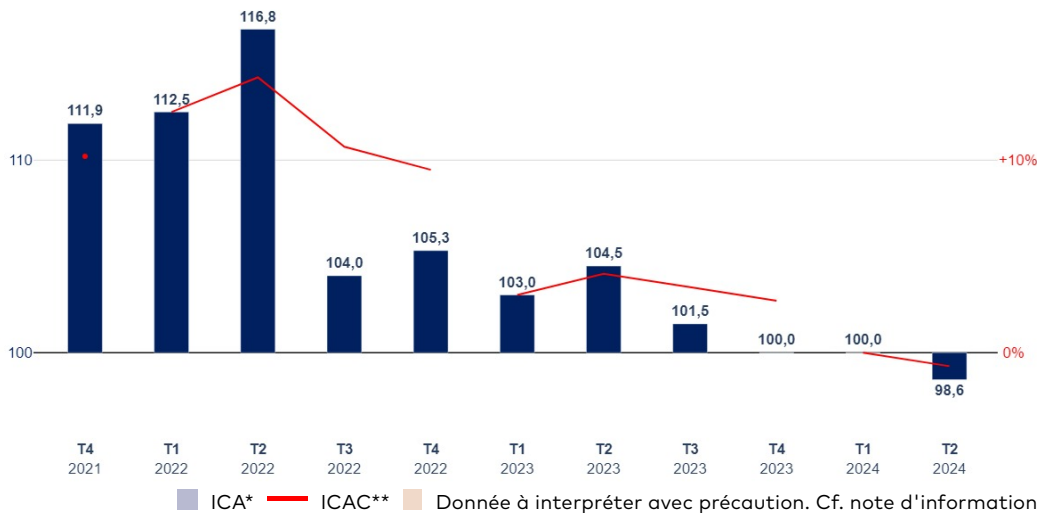


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

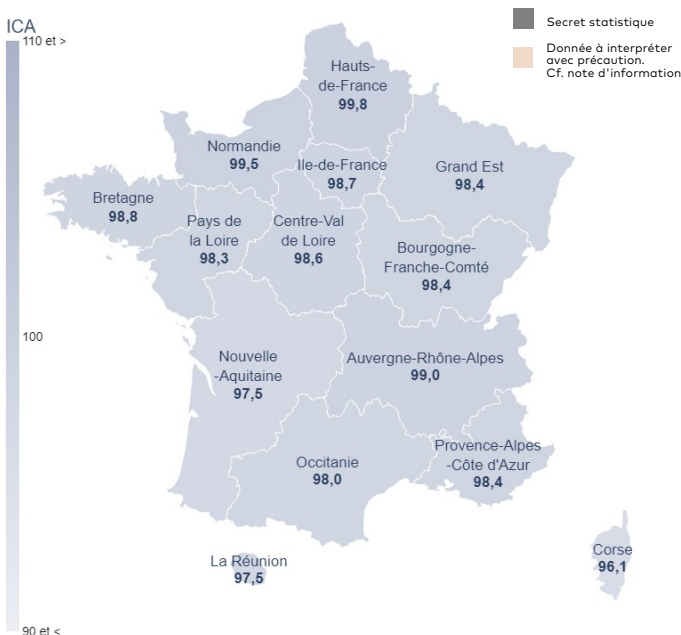
- Au 2e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 580 000 TPE-PME françaises de notre échantillon est de 98,6, soit une baisse de chiffre d'affaires de 1,4% par rapport au 2e trimestre 2023. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une diminution de CA de 0,7% depuis le début de l'année. Il s'agit de la première baisse d'activité depuis le 1er trimestre 2021.
- Ce résultat moyen masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2% en juin 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à se réduire après les fortes hausses de 2023. Cette légère baisse s'explique par le ralentissement sur un an des prix de l'énergie (notamment des produits pétroliers), ainsi que par celui des prix de l'alimentation. Le taux d'inflation garde par conséquent un impact en valeur sur le CA, mais plus limité.



-0,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

La carte de France



L'évolution de l'activité trimestrielle des régions

- Au 2e trimestre 2024, les TPE-PME de l'ensemble des régions ont affiché une baisse d'activité.
- Ce sont les entreprises corses qui enregistrent la plus forte baisse d'activité (-3,9%), suivies par celles de la Réunion (-2,5%) et de Nouvelle-Aquitaine (-2,5%).
- Les structures d'Occitanie (-2%), des Pays de la Loire (-1,7%), de Bourgogne-Franche-Comté (-1,6%), du Grand Est (-1,6%) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (-1,6%) enregistrent des résultats inférieurs à la moyenne française (-1,4%).
- Les entreprises du Centre-Val de Loire (-1,4%) affichent une baisse de CA équivalente à la France dans son ensemble.
- Les TPE-PME des régions Île-de-France (-1,3%), Bretagne (-1,2%), Auvergne-Rhône-Alpes (-1%), Normandie (-0,5%) et Hauts-de-France (-0,2%) affichent quant à elles des baisses inférieures au niveau national.
- Pour plus de précision, les résultats sont détaillés dans les analyses régionales***.

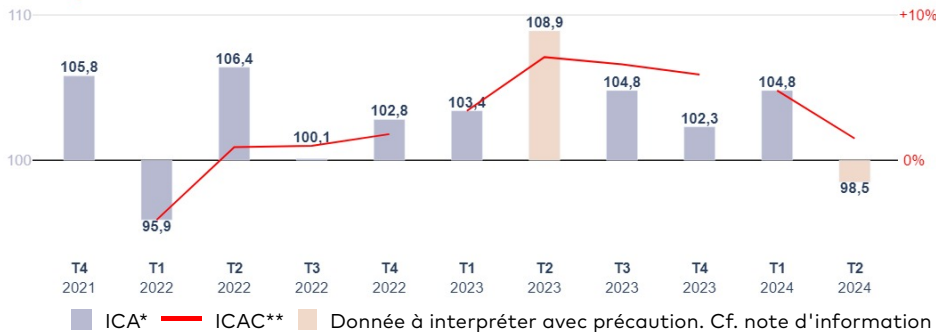
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
 L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. * Concernant l'Outre-Mer, seuls les résultats de La Réunion sont présentés, les échantillons des autres DROM et des COM n'étant pas représentatifs.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie

Après huit trimestres consécutifs de croissance, les 6 583 TPE-PME françaises de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une baisse de CA de 1,5% (en valeur) au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une hausse de 1,5%. Si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés. Cependant, l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur. De plus, de nombreuses boulangeries-pâtisseries montent en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.



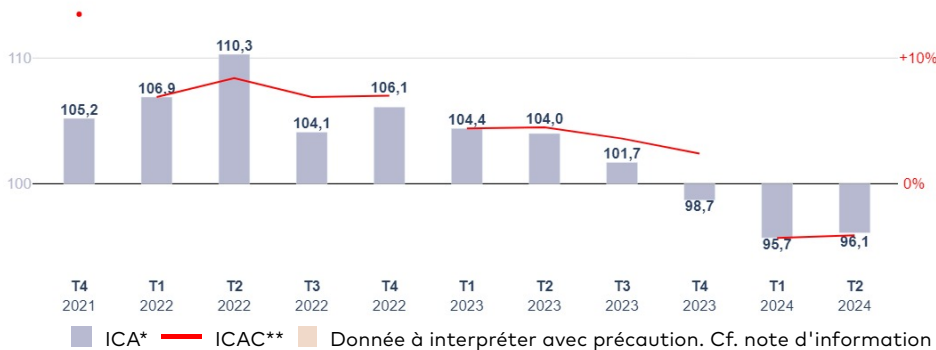
+1,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Construction

Pour le 3e trimestre consécutif, les 83 182 TPE-PME de la construction de l'échantillon voient leur activité se réduire de 3,9% en valeur au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 4,1%. La crise du logement continue d'impacter le secteur avec une chute des mises en chantier dans le résidentiel neuf atteignant -13,9% entre les premiers quinquamestres 2023 et 2024, selon un article de Batirama publié le 10 juillet 2024. Avec un nombre de transactions dans l'ancien qui continue de se réduire, l'activité d'entretien-rénovation de logements n'est pas non plus porteuse et ce d'autant plus que l'activité de rénovation énergétique tourne au ralenti depuis le début d'année. La dynamique reste en revanche bonne dans le non-résidentiel avec une croissance de l'activité de +2,6% au 1er trimestre 2024, selon le même article de Batirama. Autre élément positif, les prix des matériaux seraient actuellement sur une tendance baissière, même s'ils restent de 30% à 40% au-delà de leur niveau de 2019.



-4,1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les 13 051 structures maçonnerie et gros-oeuvre de l'échantillon affichent un CA en recul de 7,1% en valeur au 2e trimestre 2024, après la baisse de 6,5% du 1er trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 6,8%. Les entreprises du secteur subissent de plein fouet la crise du marché de la construction neuve dont elles sont intrinsèquement dépendantes. C'est d'ailleurs le corps de métier du bâtiment qui affiche les baisses d'activité les plus importantes.



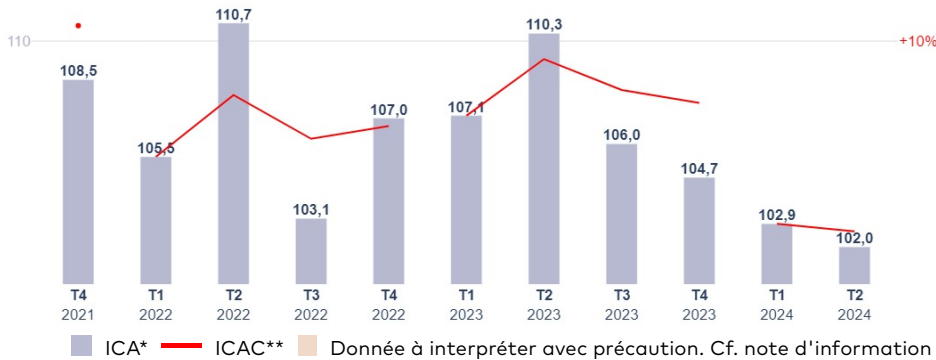
-6,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers

Les 11 294 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un onzième trimestre consécutif de hausse d'activité (+2% en valeur par rapport au 2e trimestre 2023) et une progression de 2,6% en cumulé depuis le début d'année. Selon le baromètre Mobilians-Solware de janvier 2024, le CA reste porté par l'augmentation des prix liée à la hausse du coût des pièces et de la main-d'œuvre. D'après une étude publiée par l'association Sécurité et réparation automobile (SRA) en mars 2024, le coût moyen des réparations automobiles a augmenté de 7% entre 2022 et 2023, plus précisément de 8,6% pour les ingrédients de peinture, de 7,5% pour les pièces de rechange et de 5,9% pour la main-d'œuvre. Dans ce contexte, selon le rapport Altare de juillet 2024, le nombre de défaillances d'entreprises en France pour les entreprises du commerce et de la réparation de voitures a augmenté de 25,6% au 2e trimestre 2024.



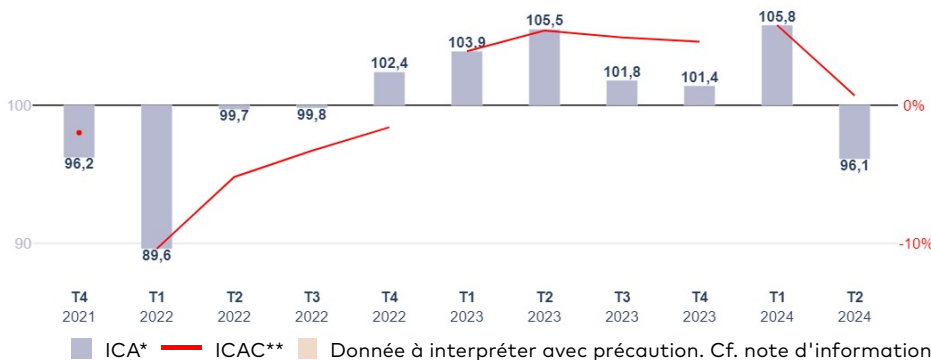
+2,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé

Les 3 032 commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé de l'échantillon voient leur CA se réduire de 3,9% en valeur au 2e trimestre 2024. L'effet de base jouait toutefois négativement, le CA du secteur ayant augmenté de 5,5% un an plus tôt, période de comparaison. En cumulé sur l'ensemble de l'année, le CA reste en légère hausse (+0,7%). Le secteur continue d'être impacté par l'inflation avec des ménages qui réduisent leurs achats de viande. Selon une étude de l'Insee publiée le 11 juillet 2024, 12% des Français restreindraient actuellement leurs achats de viande, poisson et autres protéines, faute de moyens. Selon les données du service statistique du ministère de l'agriculture publiées le 27 juin 2024, entre 2022 et 2023, la consommation totale de viande par habitant se serait ainsi repliée de 1,7% en moyenne en France et de -5,8% en vingt ans, signe qu'il existe aussi un mouvement plus global de recul en matière de consommation de viande, lié à des changements d'habitudes.



+0,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 6 393 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 6,4% en valeur au 2e trimestre 2024 et de 3,3% en cumulé depuis le début d'année. La mauvaise météo du printemps a sans aucun doute impacté négativement les ventes. La période inflationniste actuelle joue aussi contre le secteur avec des ménages qui, cette année encore, opèrent des arbitrages au détriment de l'habillement.



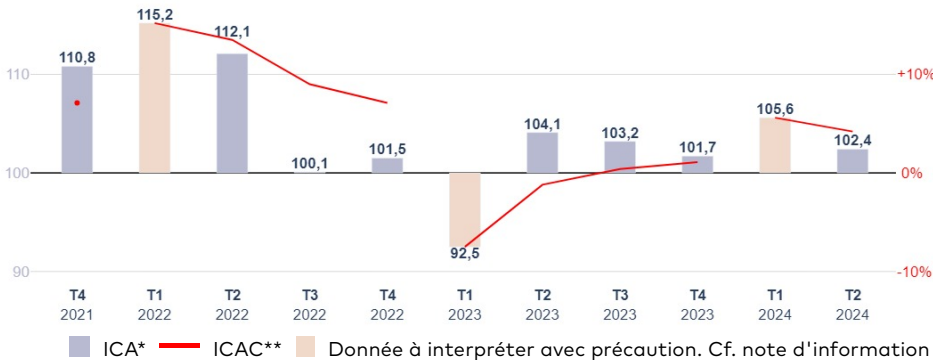
-3,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé

Les 10 301 pharmacies de l'échantillon enregistrent un cinquième trimestre consécutif de croissance : +2,4% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023. Sur le premier semestre, la hausse en cumulé atteint 4,2%. En dépit de ces bons résultats, des motifs d'inquiétude demeurent, notamment celui de l'accélération du nombre de fermetures de pharmacies. Avec plus de 200 fermetures l'an dernier, le nombre d'officines est passé sous la barre des 20 000 en France. Pour pallier ce mouvement, une aide de l'Assurance maladie, qui pourrait aller jusqu'à 20 000 euros par an, est actuellement en pourparler. Cette dernière ciblerait les officines qui sont seules dans leur commune.



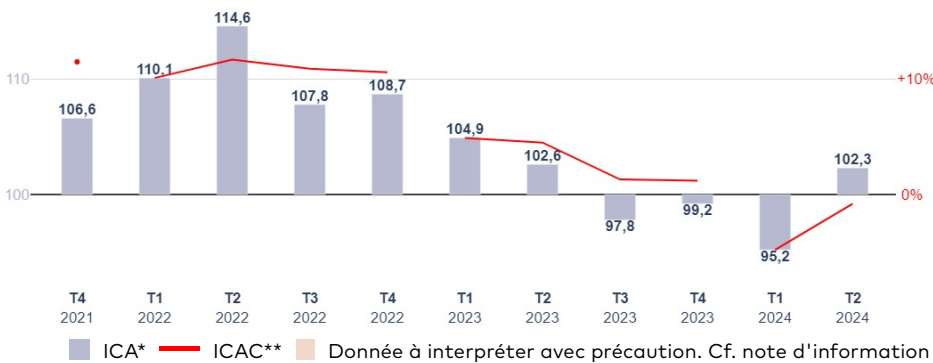
+4,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Transports routiers de fret de proximité

Après trois trimestres de baisse d'activité, les 3 313 TPE-PME des transports de fret de proximité de notre échantillon affichent une croissance de leur CA : +2,3% en valeur au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur voient leur activité reculer de 0,8%. Malgré le contexte inflationniste tendu impactant la consommation des ménages, le volume de production marchande de transport progresse de 2% au premier trimestre 2024, après un trimestre de quasi-stabilité (-0,1%), selon la note de conjoncture du Service des données et études statistiques (SDES) de juillet 2024. Par ailleurs, le bilan trimestriel Altares de juillet 2024 indique que le nombre de défaillances d'entreprises du secteur a augmenté de 23,4% au deuxième trimestre 2024 par rapport à l'année précédente.



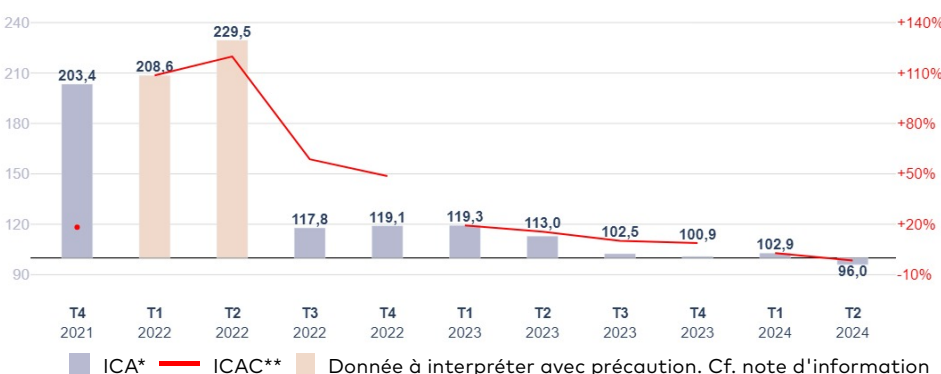
-0,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Hôtels et hébergement similaire

Les 5 472 hôtels de l'échantillon voient leur CA se réduire de 4% en valeur lors du 2e trimestre 2024 et de 1,5% en cumulé depuis le début d'année. Ces chiffres sont à analyser avec précaution, l'activité ayant fortement augmenté au 2e trimestre 2023 (+13%), période de comparaison. Selon d'Atout France publié le 28 juin 2024, depuis le début d'année, la fréquentation touristique en France est en progression, tant pour la clientèle française (+4% de nuitées du 1er janvier au 15 juin, selon Flux Vision Tourisme) que pour les clientèles européennes et long-courriers (+5%) et ce malgré les conditions météorologiques, particulièrement défavorables au printemps. Selon Atout-France (juin 2024) qui relaie une information STR-In Extenso, l'hôtellerie pourrait en revanche connaître une saison estivale en léger retrait, malgré la hausse d'activité anticipée à Paris et en Île-de-France en août avec les jeux olympiques.



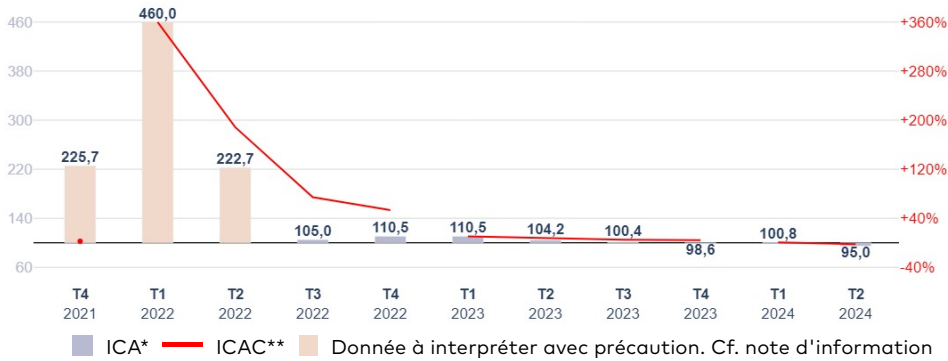
-1,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Restauration traditionnelle

Les 23 168 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur CA se réduire au 2e trimestre 2024 (-5%), après une légère hausse au 1er trimestre 2024 (+0,8%). En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 2,1%. Ce ralentissement de l'activité doit toutefois être analysé avec un certain recul, le CA du secteur ayant significativement augmenté au 2e trimestre 2023, période de comparaison. Selon une information Food Service Vision de juillet 2024, en dépit de la mauvaise météo du printemps, le secteur a tout de même fait preuve de résilience sur la période. Selon le même cabinet, dans la restauration indépendante, le prix des cartes aurait augmenté de 4,5 % au deuxième trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente (contre 1,5% seulement dans la restauration chaînée), ce qui a pu participer à faire croître le CA en valeur.



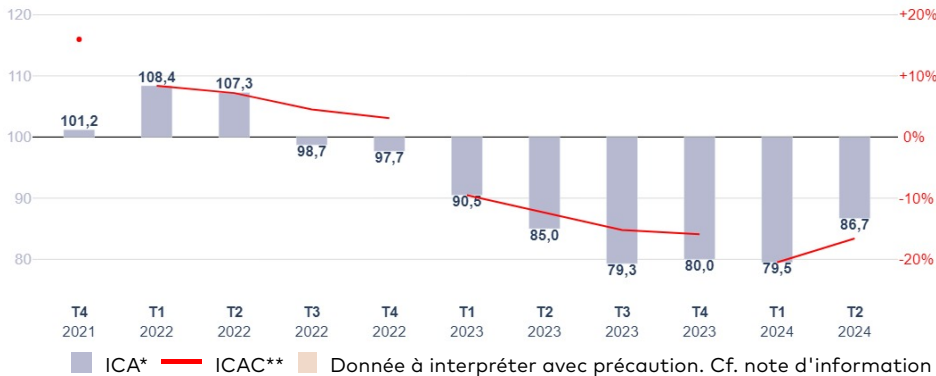
-2,1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Agences immobilières

Au 2e trimestre 2024, les 10 751 agences immobilières de l'échantillon enregistrent une nouvelle baisse d'activité, de 13,3% en valeur et ce, pour le 8e trimestre consécutif. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 16,6%. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier. En un an, le nombre de faillites d'agences immobilières a ainsi plus que doublé (+114%), constate la FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier). Entre mai 2023 et avril 2024, plus de 1 100 d'entre elles (1 agence sur 24) ont ainsi mis la clé sous la porte. Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants au 2e trimestre 2024 avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile. Ainsi, ils atteignent en juin 2024 après 4,20% en décembre 2023).



-16,6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Coiffure

Après la hausse du 1er trimestre 2024, les 14 818 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur activité se réduire au cours du 2e trimestre 2024 (-2% en valeur mais avec un effet de base défavorable). En cumulé sur le 1er semestre 2024, le CA reste toutefois en hausse (+0,7%). Le cabinet d'études Xerfi anticipe un nouveau ralentissement de l'activité des salons de coiffure sur l'ensemble de l'année. L'indicateur resterait en effet pénalisé par les pressions sur le pouvoir d'achat. Face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait notamment se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.



+0,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 580 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :

